

Fiche d'activité

ACTIVITÉ DÉVELOPPÉE PAR	Xavier Rochon, <i>Collège Sainte-Anne</i>
--------------------------------	---

TITRE	LA SIMULATION PARLEMENTAIRE DES PATRIOTES	
ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NIVEAU	DURÉE
<input type="checkbox"/> PRIMAIRE <input checked="" type="checkbox"/> SECONDAIRE <input type="checkbox"/> COLLÉGIAL	3 ^e secondaire	4 heures
DISCIPLINE(S) CONCERNÉE(S)	Histoire du Québec et du Canada	
BUT DE L'ACTIVITÉ	Travailler le contenu des débats importants ayant animé le parlement du Bas-Canada. Simuler les tensions dans le parlement entre le parti canadien et le British Party. Apprendre à communiquer par un discours politique. Comprendre le fonctionnement d'une assemblée législative de type britannique. Faire une recherche historique et développer son esprit critique.	
COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	(TRANSVERSALES, DISCIPLINAIRES, COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE) Interpréter une réalité sociale Communiquer de façon appropriée Exercer son jugement critique Exploiter l'information Développer sa citoyenneté	
RESSOURCES NÉCESSAIRES	Sources https://csadl-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/rochonx_sainteanne_ca/EW-mSDpolORCu7zGhlybapkBMEx_7rwqbXjAdnvosDfbw?e=bNITYY	
RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ		
Dans le cadre de ce projet, nous reproduisons une période de débats au Parlement de la colonie du Bas-Canada. Chaque élève aura à rédiger et à prononcer un discours de 60 ou 90 secondes maximum. Dans votre discours, vous incarnez le rôle d'un membre du Parti canadien (patriote) ou d'un membre du Tory Party. Il faut que vous représentiez bien les intérêts de votre groupe dans votre discours.		

PHASE DE PRÉPARATION

(Présentation de la problématique, activation des connaissances antérieures, déclencheur)

BUT

COMPRENDRE LES FONDEMENTS THÉORIQUES DERRIÈRE LES TENSIONS ENTRE LES PARTIS POLITIQUES À LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA

PRÉSENTER COMMENT ÉCRIRE UN DISCOURS

DISTRIBUER LES RÔLES DE CHACUN

EFFECTUER UNE RECHERCHE HISTORIQUE

DURÉE

120 MINUTES

DÉROULEMENT

VOIR LE CONTENU LIÉ AUX DIFFÉRENTS NATIONALISMES ET AUX DÉBATS PARLEMENTAIRES DANS LE CHAPITRE SUR LES REVENDICATIONS ET LES LUTTES NATIONALES.

QU'EST-CE QUE LE NATIONALISME? QU'EST-CE QUE LE PARLEMENTARISME? QU'EST-CE QU'UN PARTI POLITIQUE? QUELLE EST LA STRUCTURE DU GOUVERNEMENT AU BAS-CANADA?

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS DÉBATS :

	Parti canadien (patriote)	Tory Party
Débat sur les prisons	Financer en taxant les produits importés (mauvais pour les marchands britanniques)	Financer en taxant les propriétaires fonciers (mauvais pour les seigneurs).
Débat sur la liberté de presse	Bon pour diffuser les idées, les droits de la population. Fermer des journaux et emprisonner les propriétaires ne se fait pas.	Une limite à la liberté d'expression qui va à l'encontre des institutions britanniques.
Débat sur le financement des canaux	Investir dans l'agriculture et non dans les canaux (bon pour les seigneurs)	Financer les canaux vers le Haut-Canada (bon pour les marchands anglais).
Débat sur les droits de douane	Contre le transfert des droits de douane au Haut-Canada	Pour le transfert des droits de douane au Haut-Canada
Débat sur l'Union des 2 Canadas en 1822	Contre le projet d'Union des deux Canadas.	Pour le projet d'union des deux Canadas pour éventuellement mettre les francophones en minorité.
Débat sur les subsides	Le gouverneur peut puiser dans les subsides de la chambre d'Assemblée si et seulement si la chambre peut superviser les dépenses.	Le gouverneur peut puiser dans les subsides de la chambre d'Assemblée.
Débat sur les 92 résolutions	Pour les demandes des Patriotes	Contre les demandes des Patriotes

ATTRIBUTION DES RÔLES (LES PERSONNAGES POLITIQUES RECONSTITUENT LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE TELLE QU'ELLE ÉTAIT EN 1792).

1792 à 1796

Lord Dorchester, gouverneur du Bas-Canada

Canadiens (30)

Britanniques (20)

Jean-Antoine Panet (Haute-ville de Québec)	John Young (Basse-ville de Québec)
Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry (Dorchester)	William Grant (Haute-ville de Québec)
Michel-Amable Berthelot Dartigny (Québec)	John Lees (Trois-Rivières)
Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville (Bedford)	Edward O'Hara (Gaspé)
Antoine Juchereau Duchesnay (Buckingham)	François Dambourgès (Devon)
Joseph-Marie Godefroy de Tonnancour (Buckingham)	Mathew Macnider (Hampshire)
Jean Digé (Cornwallis)	John Richardson (Montréal-Est)
Gabriel-Elzéar Taschereau (Dorchester)	George McBeath (Leinster)
Joseph-Hubert Lacroix (Effingham)	Pierre-Louis Panet (Cornwallis)
Jean Boudreau (Hampshire)	James Tod (Devon)
Louis Dunière (Hertford)	Jacob Jordan (Effingham)
Pierre Marcoux (Hertford)	James Walker (Montréal)
Georges-Hippolyte le Comte Dupré (Huntingdon)	Joseph Frobisher (Montréal-Est)
Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier (Huntingdon)	James McGill (Montréal-Ouest)
René Boileau (Kent)	David Lynd (Québec)
Pierre Legras Pierreville (Kent)	Robert Lester (Basse-ville de Québec)
Bonaventure Panet (Leinster)	Pierre Guerout (Richelieu)
Joseph Papineau (Montréal)	Thomas Coffin (Saint-Maurice)
Jean-Baptiste Durocher (Montréal-Ouest)	John Barnes (William-Henry)
Pierre-Stanislas Bédard (Northumberland)	Pierre-Amable de Bonne (York)
Joseph Dufour dit Bona (Northumberland)	
Nicolas-Gaspard Boisseau (Orléans)	
Benjamin-Hyacinthe-Martin Cherrier (Richelieu)	
Augustin Rivard (Saint-Maurice)	
François Malhiot (Surrey)	
Philippe-François de Rastel de Rocheblave (Surrey)	
Nicolas Saint-Martin (Trois-Rivières)	
Pierre-Paul Margane de Lavaltrie (Warwick)	
Louis Olivier (Warwick)	
Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (York)	
24 Canadiens, 20 Bureaucrates, 6 indécis	

LES ÉLÈVES CHERCHENT SUR LEUR PERSONNAGE POUR AJOUTER DU CONTEXTE À LEUR DISCOURS.

LES ÉLÈVES CHERCHENT SUR L'ENJEU POLITIQUE QUI LEUR EST ASSIGNÉ (VOIR LE TABLEAU PLUS BAS)

LES ÉLÈVES RÉDIGENT LEUR DISCOURS POLITIQUE.

PHASE DE RÉALISATION

BUT

Comprendre des débats importants ayant animé le parlement du Bas-Canada.
Comprendre le parlementarisme.
Apprendre à prononcer un discours politique, apprendre l'argumentation.

DURÉE

90 minutes

PRODUCTION ATTENDUE

Prononcer un discours politique
Respecter le protocole (vouvoiement, s'adresser à la présidence...)

DÉROULEMENT

LES DÉBATS COMMENCENT ET SONT PRÉSIDENTS PAR L'ÉLÈVE AUQUEL ON ATTRIBUE JEAN-ANTOINE PANET. LORS DE SON DISCOURS, CE DERNIER SE FAIT REMPLACER À LA PRÉSIDENTE PAR L'ÉLÈVE DE SON CHOIX.

LES ÉLÈVES ONT DROIT À UNE FEUILLE LORS DE LEUR DISCOURS.

POUR CHACUN DES DÉBATS, ON PASSE AU VOTE. LE GOUVERNEUR (L'ENSEIGNANT) PEUT RENVERSER LES DÉCISIONS DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

LES ÉLÈVES FONT LEUR DISCOURS SUIVANT LES MINUTES SUIVANTES :

Nom du député (Circonscription)	Parti politique	Intervention
Louis Dunière (Hertford)	Parti Canadien	1. Discours d'ouverture - Prison (1m30)
William Grant (Haute-ville de Québec)	Parti Tory	2. Présenter la position du parti Tory - Prison (1m)
Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier (Huntingdon)	Parti Canadien	3. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Prison (1m)
James Tod (Devon)	Parti Tory	4. Argumentaire pour la position du parti Tory - Prison (1m)
Bonaventure Panet (Leinster)	Parti Canadien	5. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Prison (1m)
Joseph Papineau (Montréal)	Parti Canadien	6. Discours d'ouverture - Journaux (1m30)
Mathew Macnider (Hampshire)	Parti Tory	7. Présenter la position du parti Tory - Journaux (1m)
Jean-Antoine Panet (Haute-ville de Québec)	Parti Canadien	8. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Journaux (1m)
John Lees (Trois-Rivières)	Parti Tory	9. Argumentaire pour la position du parti Tory - Journaux (1m)
Michel-Amable Berthelot Dartigny (Québec)	Parti Canadien	10. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Journaux (1m)
Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville (Bedford)	Parti Canadien	11. Discours d'ouverture - Canaux (1m30)
John Young (Basse-ville de Québec)	Parti Tory	12. Présenter la position du parti Tory - Canaux (1m)

Pierre-Stanislas Bédard (Northumberland)	Parti Canadien	13. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Canaux (1m)
François Dambourgès (Devon)	Parti Tory	14. Argumentaire pour la position du parti Tory - Canaux (1m)
Joseph-Hubert Lacroix (Effingham)	Parti Canadien	15. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Canaux (1m)
Edward O'Hara (Gaspé)	Parti Tory	16. Discours d'ouverture - Douanes (1m30)
Pierre Legras Pierreville (Kent)	Parti Canadien	17. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Douanes (1m)
Joseph Frobisher (Montréal-Est)	Parti Tory	18. Argumentaire pour la position du parti Tory - Douanes (1m)
Nicolas-Gaspard Boisseau (Orléans)	Parti Canadien	19. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Douanes (1m)
Joseph-Marie Godefroy de Tonnancour (Buckingham)	Parti Canadien	20. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Douanes (1m)
George McBeath (Leinster)	Parti Tory	21. Présenter la position du parti Tory - Fusion (1m30)
Philippe-François de Rastel de Rocheblave (Surrey)	Parti Canadien	22. Présentation pour la position du parti Canadien - Fusion (1m)
James Walker (Montréal)	Parti Tory	23. Argumentaire pour la position du parti Tory - Fusion (1m)
Joseph Dufour dit Bona (Northumberland)	Parti Canadien	24. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Fusion (1m)
John Richardson (Montréal-Est)	Parti Tory	25. Argumentaire de la position du parti Tory - Fusion (1m)
Jean Boudreau (Hampshire)	Parti Canadien	26. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Fusion (1m)
David Lynd (Québec)	Parti Tory	27. Discours d'ouverture - Subsidés (1m30)
Nicolas Saint-Martin (Trois-Rivières)	Parti Canadien	28. Présenter la position du parti Canadien - Subsidés (1m)
Benjamin-Hyacinthe-Martin Cherrier (Richelieu)	Parti Tory	29. Argumentaire pour la position du parti Tory - Subsidés (1m)
Jacob Jordan (Effingham)	Parti Canadien	30. Argumentaire pour la position du parti Canadien - Subsidés (1m)
Pierre-Louis Panet (Cornwallis)	Parti Tory	31. Argumentaire pour la position du parti Tory - Subsidés (1m)
François Malhiot (Surrey)	Parti Canadien	32. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - Subsidés (1m)
Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry (Dorchester)	Parti Canadien	33. Discours d'ouverture - 92 résolutions (1m30)
James McGill (Montréal-Ouest)	Parti Tory	34. Présenter la position du parti Tory - 92 résolutions (1m)
Pierre Marcoux (Hertford)	Parti Canadien	35. Argumentaire pour la position du parti Canadien - 92 résolutions (1m)
Robert Lester (Basse-ville de Québec)	Parti Tory	36. Argumentaire pour la position du parti Tory - 92 résolutions (1m)

René Boileau (Kent)	Parti Canadien	37. Argumentaire pour la position du parti Canadien - 92 résolutions (1m)
Nicolas-Gaspard Boisseau (Orléans)	Parti Canadien	38. Argumentaire pour la position du parti Canadien et réplique - 92 résolutions (1m)

PHASE D'INTÉGRATION
(Réponse à la problématique, prise de conscience des apprentissages effectués,
Identification des lieux de transfert possibles)

BUT Faire un retour réflexif sur l'expérience parlementaire. Faire un retour sur les tensions entre les partis.	DURÉE 30 minutes
--	----------------------------

DÉROULEMENT
Questionnement :
Qui est frustré par le système politique en place? Pourquoi?
Pourquoi y a-t-il des tensions entre le Bas-Canada et le Haut-Canada?

ÉVALUATION (s'il y a lieu)
Compétence transversale : communiquer de manière appropriée.
Grille proposée pour évaluer le discours des élèves dans le cadre de la compétence interpréter une réalité sociale :

10	9	8	7	6	5-4	3-2-1-0
Discours très convaincant, prononcé avec grande éloquence. Argumentaire original, très clair, fouillé et persuasif. Grand respect du contexte historique et de l'opinion du parti. Démontre une bonne recherche. Excellent respect du protocole.	Discours convaincant prononcé avec éloquence. Argumentaire très clair, original et persuasif. Très bon respect du contexte historique et de l'opinion du parti. Démontre une recherche. Très bon respect du protocole.	Discours convaincant et lu avec dynamisme. Argumentaire clair. Bon respect du contexte historique et de l'opinion du parti. L'élève appuie l'argumentaire sur des éléments de la trame du cours d'histoire. Bon respect du protocole.	Discours lu avec dynamisme. L'argumentaire est pertinent, mais pourrait être mieux articulé et plus clair. Respect de l'opinion du parti. Respect du protocole.	Le discours est court et/ou lu avec peu de dynamisme. L'argumentaire manque de pertinence, mais demeure clair. Le discours devrait mieux s'imprégner de la période historique. Pourrait plus respecter le protocole.	Recherche insuffisante. Le discours est court et/ou lu avec peu de conviction et il n'est pas suffisamment pertinent. L'élève démontre une certaine compréhension de l'enjeu en lien avec le débat, mais l'argumentaire demeure trop simple ou n'est pas clair. Manque de respect du protocole.	L'élève refuse de prononcer un discours et ne parle que lorsque l'enseignant l'exige. Le discours n'est pas pertinent. Le discours est très court. Absence d'un argumentaire pour appuyer l'opinion. Ne respecte pas le protocole.